

JOURNAL

La



RIFFE

Volume 45 • N° 5

Octobre 2026



LA GRANDE MARCHE PIERRE LAVOIE

Le 17 octobre 2026

L'Ange-Gardien s'est donné rendez-vous
pour marcher vers un Québec en santé!

Photo de l'édition 2025 : Karl-Érik Bilodeau

LA GRANDE
MARCHE

L'ANGE-
GARDIEN



Conseil municipal



Pierre Lefrançois
MAIRE
418 822-2827



Chantale Gagnon
CONSEILLÈRE
418 440-3034



Diane Giguère
CONSEILLÈRE
418 822-0548



Roger Roy
CONSEILLER
418 573-7464



William St-Cyr
CONSEILLER
418 609-2032



Camille Bouchard
CONSEILLÈRE
581 308-2262



Michel Laberge
CONSEILLER
418 822-3734

BUREAU MUNICIPAL

ADRESSE	6355, avenue Royale, L'Ange-Gardien QC G0A 2K0
TÉLÉPHONE	418 822-1555
TÉLÉCOPIEUR	418 822-2526
COURRIEL	info@langegardien.qc.ca langegardien.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI AU JEUDI	8 h 30 à 12 h / 13 h à 16 h 30
VENDREDI	8 h 30 à 12 h / 12 h 30 à 16 h

SERVICE DES LOISIRS

RESPONSABLE	Chantal Pouliot
ADRESSE	6355, avenue Royale, L'Ange-Gardien QC G0A 2K0
TÉLÉPHONE	418 822-1555, poste 103
TÉLÉCOPIEUR	418 822-2526
COURRIEL	directionloisirs@langegardien.qc.ca

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

MEMBRES	Guy Gariépy, Paul Arseneau, Christopher Breton, Dominic Trudel et Isabelle Côté
REPRÉSENTANTS DU CONSEIL	William St-Cyr et Roger Roy

CLUB FADOQ « LA DÉTENTE »

Michel Poulin	PRÉSIDENT	418 822-2735
France Mathieu	VICE-PRÉSIDENTE	418 822-1897
Michel Laberge	TRÉSORIER	418 822-3734
Marianne Bédard	SECRÉTAIRE	418 822-0186
Georges Cadieux	ADMINISTRATEUR	581 997-1456
Jacques Letarte	ADMINISTRATEUR	418 822-2307
Annie Mathieu	ADMINISTRATRICE	418 925-8615

CERCLE DE FERMÎÈRES

COURRIEL	Fermieresdelangegardien@outlook.com
Nancy Bleney	PRÉSIDENTE
Pascale Gagnon	TRÉSORIÈRE
Isabelle Dionne	SECRÉTAIRE
Sylvie Roy	CONSEILLÈRE 1
Jacinthe Vézina	CONSEILLÈRE 2

LA VILLA LES MÉSANGES

Paul Gariépy	PRÉSIDENT
Rachel Morin	VICE-PRÉSIDENTE
Diane Giguère	SECRÉTAIRE
Jean-Pierre Boutet	TRÉSORIER
Gilles Drouin	ADMINISTRATEUR, RESPONSABLE DU COMMUNAUTAIRE
Micheline Lefrançois	ADMINISTRATRICE, RESPONSABLE SUBVENTIONS
Jean Paquet	ADMINISTRATEUR, RESPONSABLE IMMEUBLE
Joseph Rioux	ADMINISTRATEUR, RESPONSABLE RÉPARATIONS
Guy Tremblay	ADMINISTRATEUR, RESPONSABLE SÉCURITÉ INCENDIE
Nicole Forbes	COORDONNATRICE DES OPÉRATIONS

CONCEPTION
IMPRESSION

[Lecours Communication](#)
[Les Impressions Bourg-Royal](#)

Mot du Maire

Reconnaissance pour l'engagement municipal

Lors du congrès de la Fédération québécoise des municipalités en septembre dernier, messieurs Roger Roy et Michel Laberge, conseillers municipaux, ont reçu une reconnaissance pour leur engagement et leur implication au développement de notre milieu municipal : monsieur Roger Roy pour ses 25 ans et monsieur Michel Laberge pour ses 20 ans. J'en profite pour les féliciter et les remercier de l'excellent travail et du dévouement qu'ils mettent à la tâche pour notre communauté. Nous sommes chanceux de pouvoir compter sur des personnes qui ont à cœur notre milieu de vie. Bravo et merci.



Piste cyclable

Nous avons procédé au prolongement de la piste cyclable et piétonnière dans le secteur du chemin Lucien Lefrançois. Le marquage et la signalisation officielle seront complétés au printemps prochain. De plus, le pavage du secteur de la piste cyclable entre la limite de Boischatel et de la rue Casgrain a été refait.

Infrastructures publiques municipales

Au cours des derniers mois, dans le monde municipal, nous avons entendu parler du déficit de maintien des infrastructures publiques au Québec. Plusieurs villes et municipalités ont interpellé les deux paliers de gouvernement pour signifier le manque d'aide financière pour le maintien des actifs, au même titre que les usines d'eau potable, de traitements des eaux usées, de maintien de route et accès public. Pour ce qui est de notre situation à L'Ange-Gardien, avec les responsabilités de plus en plus grande pour nos municipalités, nous pouvons compter sur des infrastructures en bon état, qui ont été refaits depuis les dernières années avec rigueur et conviction et nous poursuivons toujours dans le même sens.

Activités au gymnase et au centre communautaire de L'Ange-Gardien

Vous avez sûrement constaté que, depuis la dernière parution du journal la Griffe, nous avons une offre d'activités sportives et récréatives des plus intéressantes et pour tous les goûts. Venez profiter de nos équipements !

Transport collectif Plumobile

Malgré les coupures que nous avons eues du gouvernement précédent concernant le financement au programme d'aide du transport collectif, nous poursuivons les mêmes services de qualité avec le maintien de la gratuité pour les usagers via le fonds régional de la MRC de la Côte-de-Beaupré pour l'année 2027.

Pierre Lefrançois, Maire.



SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL	2
MOT DU MAIRE	3
AVIS PUBLIC.....	4
• Taxes municipales	
• Écocentre	
• Collecte de feuilles et de résidus verts	
• Changement d'heure	
URBANISME	4
• Abris d'hiver et clôtures à neige: ce qu'il faut savoir	
LOISIRS	5
• Fête de Noël	
• L'Ange-Gardien sous les étoiles	
• Tournoi de golf au profit de Patrimoine L'Ange-Gardien	
L'ÉCHO DU LAC LA RETENUE	7
AU FIL DU TEMPS... ..	8
ORGANISMES.....	9
• Marguerite Blais et Alain Choquette au rendez-vous du Salon des aînés et futurs aînés!	
• La Guignolée 2026	
CALENDRIER MUNICIPAL	12

Avis public

TAXES MUNICIPALES

Le dernier versement des taxes municipales avait lieu le **19 septembre dernier**. Assurez-vous de payer l'entièreté de votre compte de taxes avant la fin de l'année 2026. Si vous rencontrez des difficultés pour le paiement de vos taxes, vous pouvez communiquer avec la Municipalité au **418 822-1555, poste 101**, pour une entente de paiement.



ÉCOCENTRE

Horaire automnal du 7 octobre au 28 novembre :
les mercredis de 11 h à 17 h et les samedis de 8 h à 17 h.
Fermeture 28 novembre.

COLLECTE DE FEUILLES ET DE RÉSIDUS VERTS

Il y aura une collecte dans la semaine du **26 octobre** et une seconde dans la semaine du **9 novembre**



CHANGEMENT D'HEURE

**Dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre, on recule l'heure.
Profitez-en pour changer les piles de vos avertisseurs de fumée.**

Urbanisme



ABRIS D'HIVER ET CLÔTURES À NEIGE: ce qu'il faut savoir

Avec l'arrivée de l'automne, plusieurs résidents se préparent à installer leurs abris d'hiver et leurs clôtures à neige. Voici un petit rappel des règles à suivre pour que tout soit conforme et sécuritaire dans notre Municipalité :

- Période permise : du 15 octobre au 1^{er} mai. Passé cette date, l'abri doit être entièrement démonté (toile, panneaux et structure) et rangé hors de vue de la rue.
- Abri pour véhicules : autorisé dans toutes les cours, mais doit être à au moins 1,5 mètre de la bordure de rue ou du pavage, sans jamais empiéter dans l'emprise de rue. Il ne peut pas être installé à moins de 1,5 mètre d'une borne-fontaine ni y être fixé. L'abri doit être situé sur un espace de stationnement ou l'allée qui y mène.
- Abri pour piétons : peut être installé à l'entrée d'un bâtiment, tant qu'il n'empiète pas sur une voie de circulation et qu'il s'harmonise avec l'architecture du bâtiment.
- Matériaux autorisés : la structure peut être en bois ou en métal, mais les éléments de charpente ne doivent pas être apparents. Le revêtement doit être uniforme, conçu pour cet usage (ex. : toile Fabrène) ou en panneaux de bois peints ou teints. L'utilisation de polythène est interdite. Un seul type de revêtement est permis par abri.

En résumé : du 15 octobre au 1^{er} mai, les abris d'hiver sont les bienvenus pour faciliter vos déplacements et protéger vos véhicules, à condition de respecter ces règles simples. Merci à tous de contribuer à un village sécuritaire et harmonieux !

PRÉPARONS-NOUS POUR LE DÉNEIGEMENT!

À l'approche de la saison hivernale, la Municipalité invite les citoyens à retirer les paniers de basketball, équipements sportifs et autres objets installés à proximité de la rue ou dans l'emprise municipale.

Ces objets peuvent nuire aux opérations de déneigement et risquent d'être endommagés lors du passage des équipements municipaux.

Nous vous remercions de votre collaboration afin de permettre à nos équipes d'effectuer les opérations de déneigement de façon sécuritaire et efficace tout au long de l'hiver.



FÊTE DE NOËL

Encore cette année, le Père Noël viendra rencontrer les enfants au Centre communautaire de L'Ange-Gardien.

L'activité aura lieu
le dimanche 13 décembre
entre 9 h et midi.

Il y aura animation, jeux gonflables
et remise d'un cadeau.

Cette activité est offerte aux résidents
de L'Ange-Gardien seulement.
Les inscriptions s'effectueront sur Qidigo
du 2 au 20 novembre.

Vous devrez spécifier l'âge de votre (vos) enfant(s)
ainsi que l'heure à laquelle vous souhaitez
passer (9 h, 10 h ou 11 h).

*Il est important de respecter l'heure
que vous aurez choisie !*

Surveillez la page **Facebook** de la Municipalité
pour les modalités d'inscription.



RETOUR DE NOTRE CONCOURS HIVER 2026-2027

Lancé en 2019, le concours « **L'Ange-Gardien sous les étoiles** » revient pour une 8^e année consécutive. Parsemez le paysage d'étoiles qui enjoliveront la Municipalité! Placez-les dans vos fenêtres de maison, sur la façade de votre entreprise, sur votre terrain, sur vos galeries, partout! Soyez inventif!

Votre créativité égayera notre belle Municipalité pendant la période des Fêtes et vous donnera la chance de gagner de beaux prix:

Volet résidentiel:

1 des 3 cartes cadeaux de 50 \$ d'entreprises locales.

Volet entreprise :

1 publicité de votre entreprise d'une grandeur d'une demi-page dans 2 parutions du journal municipal *La Griffe* qui sort 6 publications annuellement, à plus de 1700 exemplaires chacun.

Période d'inscription :

du 14 décembre au 6 janvier 2027, 16 h.

Les gagnants seront dévoilés le 8 janvier sur notre page [Facebook](#).
Information : 418 822-1555, poste 205

Règlements :

- L'étoile ou les étoiles doivent être installées sur votre propriété (terrain, maison, commerce) de façon à être pleinement visibles de la rue;
- L'étoile ou les étoiles peuvent être achetées ou fabriquées artisanalement;
- Aucune limite maximale en grandeur ou en quantité, un minimum de 12 pouces est exigé;
- Toutes les couleurs sont permises, illuminées ou non;
- Faites parvenir vos photos de décorations hivernales sous le thème *L'Ange-Gardien sous les étoiles* à info@langegardien.qc.ca en indiquant votre nom ou nom d'entreprise, adresse et numéro de téléphone avant le mercredi 6 janvier 2027;
- Une participation par adresse. Seules les maisons et entreprises participantes seront dans le baril.

★ *À vos marques, décorez!*



Tournoi de golf au profit de Patrimoine L'Ange-Gardien

Merci à tous les participants au tournoi de golf de la Municipalité de L'Ange-Gardien qui a eu lieu le 6 septembre dernier. Votre participation au tournoi ainsi qu'au souper smoke-meat tenu au centre communautaire a permis d'amasser un montant de **7 200 \$** qui a été versé à l'organisme Patrimoine L'Ange-Gardien.

Merci aux bénévoles et aux commanditaires qui ont contribué au succès de cette activité :

- | | | |
|------------------------------------|---|---------------------------|
| - Art Lettrage Graphisme | - Développement DEP | - Septima Construction |
| - BMR Raymond Boies | - FADOQ | - Taverne du Kent |
| - Brasseur des Monts | - Gabriel Hardy, Député de Montmorency - Charlevoix | - Terrassement Idéal Inc. |
| - Caron et Guay Portes et fenêtres | - Gariépy Gravel Larouche Blouin CPA | - Vélo de la Côte |
| - Cheminée Côte-de-Beaupré | - Lefrançois, arpenteurs-géomètres Inc. | - Vitrierie 3G |
| - Chevalier de Colomb | - Municipalité de Boischatel | |
| - Dépanneur Voisin - Shell | - Plumobile | |
| - Desjardins, | - Projet Terrassement Québec | |
| Caisse de la Côte-de-Beaupré | - S.C. Rembourrage Mario Inc. | |
| - Développement Côte-de-Beaupré | | |

À l'an prochain !



L'Écho du lac la Retenue

En décembre 2025, dans la continuité des dernières années, la Municipalité de L'Ange-Gardien s'est doté d'un plan de travail visant la protection du lac la Retenue et les rivières Bras-Du-Nord et la Retenue.

C'est dans ce contexte que, lors de l'assemblée générale annuelle de l'association du lac la Retenue du 22 septembre dernier, un représentant de la Municipalité de L'Ange-Gardien a fait état des avancés des travaux inscrits au plan de travail de la Municipalité.

Ce plan de travail comportait sept objectifs, dont voici un état de situation sur leurs réalisations en septembre 2026.

1. Règlement de zonage numéro 24-718 concernant les normes plus précises afin de mieux contrôler l'apport de sédiments dans le lac la Retenue et ses tributaires

Tel que prévu au plan de travail, un document de vulgarisation du règlement 24-718 a été produit par le service d'urbanisme de la Municipalité. Celui-ci est présentement en distribution par la poste aux riverains identifiés dans les zones concernées.

2. Concernant la bande végétale autour du lac et des rivières

Suite à l'inspection des bandes végétales riveraines réalisée par l'OBV-CM en 2025 et après en avoir pris connaissance, la Municipalité a octroyé à l'OBV-CM un contrat d'analyse plus précise, et ce, afin de mieux orienter ses actions.

L'OBV-CM a identifié les bandes végétales à améliorer avec trois codes de priorité et les propriétaires concernés ont été avisés par écrit par le service d'urbanisme de la Municipalité de leur situation. Un support leur a été offert afin de se procurer les arbustes nécessaires à la correction de leur situation.

Déjà, plusieurs riverains se sont montrés ouverts à corriger la situation et ont commandé des arbustes nécessaires.

Afin de s'enquérir de l'avancée de la situation, le service d'urbanisme de la Municipalité procédera au cours de l'année et au printemps 2027 à l'inspection des bandes végétales identifiées.

3. Comité consultatif en environnement. (C.C.E.)

L'objectif recherché par la création de ce comité concerne particulièrement la rivière la Retenue (rivière Laval). Cette rivière transporte beaucoup de sédiments et on veut avoir l'assurance que les rives de cette rivière sont conformes à la réglementation municipale et gouvernementale.

Cette situation implique, entre autres, les municipalités avoisinantes et la Municipalité de L'Ange-Gardien souhaite les impliquer.

L'association du lac la Retenue a lancé un appel d'offres pour réaliser une étude géomorphologique de cette rivière et a retenu les services d'une firme-conseil dont les travaux sont présentement en cours.

Les résultats et constats de cette étude alimenteront sûrement les discussions et actions à réaliser pour prévenir l'arrivée de sédiments au lac la Retenue et la pertinence de créer un tel comité avec nos partenaires.

4. Concernant le retrait de sédiments dans une partie du lac la Retenue

Les travaux de rédaction nécessaires au dépôt de notre demande de certification auprès du ministère de l'Environnement réalisée par l'OBV-CM et la firme d'ingénieur ARPO sont terminés.

Il ne manque qu'un document concernant l'endroit où seront déposés les sédiments et une confirmation de la demande faite auprès de la COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ).

Suite à la demande de la CPTAQ, un contrat d'analyse du site identifié est nécessaire pour la poursuite de l'acceptation de notre demande auprès du ministère de l'Environnement.

5. Concernant la reconstruction du barrage du lac la Retenue

Ce dossier a peu avancé au cours des derniers mois et ce, considérant que les ingénieurs du gouvernement ont été soit en grève ou en vacances pour une bonne partie de l'été.

Cette situation aura certainement un impact sur la date de lancement de l'appel d'offres pour les travaux de reconstruction du barrage. Toutefois, ils envisagent toujours un début des travaux en 2027.

La firme WSP a poursuivi la préparation de divers documents d'ingénierie, dont l'inventaire des puits des riverains.

En ce qui concerne la séance d'information avec les autorités municipales ainsi que celle destinée aux citoyens, la direction des barrages envisage toujours de les tenir à l'automne 2026, malgré le retard attribuable à la grève des ingénieurs et aux vacances estivales.

6. Concernant les communications avec les partenaires

- La Municipalité a poursuivi ses discussions avec la direction générale des barrages du ministère de l'Environnement.
- Des liens étroits sont entretenus avec les différents partenaires, que ce soit l'association du lac la Retenue, l'OBV-CM, les firmes-conseils impliquées.
- Régulièrement, des textes d'informations sont inclus dans le journal La Griffre de la Municipalité à l'encart « **L'Écho du lac** ».
- Des textes informatifs sur le lac la Retenue (historique du barrage, état de situation sur la reconstruction du nouveau barrage publié par la direction des barrages), sont relatés sur le site de la Municipalité aux onglets **Service/environnement/lac la Retenue/barrage du lac**.

7. Concernant la création d'un fonds dédié à la protection de l'eau potable

La Municipalité est toujours en réflexion et à la recherche de fonds visant la protection de l'eau potable. Des travaux de recherches se font sur la possibilité de financement d'un tel fonds.

Richard Lefrançois, pour la Municipalité de L'Ange-Gardien

suite à la page suivante

L'Association du lac la Retenue tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'assemblée générale annuelle du 22 septembre dernier. Nous remercions également monsieur Pierre Lefrançois, maire de L'Ange-Gardien, ainsi que monsieur Richard Lefrançois, consultant pour la Municipalité, pour leur présence et leur précieuse contribution. Cette rencontre a, une fois de plus, constitué une excellente occasion de faire le point sur l'avancement des différents projets en cours au lac.

Le conseil d'administration élu pour la prochaine année poursuivra les actions entreprises par l'Association afin de préserver la santé du lac et de maintenir une communication efficace avec les riverains.

Nous rappelons qu'il est toujours possible de soutenir l'Association pour l'année en cours en versant une contribution volontaire de 40 \$ par personne. Bien que facultative, cette contribution témoigne de votre intérêt envers l'Association et sa mission. Les cotisations recueillies couvrent à peine les frais de fonctionnement de base et demeurent donc essentielles à la poursuite de nos activités.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour effectuer votre contribution, n'hésitez pas à communiquer avec un membre du conseil d'administration, à nous écrire par courriel ou à consulter notre page Facebook.

Source : Association du lac la Retenue

Aujourd'hui, je veux continuer de vous entretenir des marchés agricoles de la Ville de Québec. Étant donné la difficulté de choisir et que chaque marché ou halle avait des particularités, je vous les présente un par un.

Les marchés de la Basse-Ville et de la Haute-Ville (les plus anciens) :

- **Finlay**, 1816 à 1907, sa particularité était un escalier qui permettait aux chaloupes et diverses embarcations d'accoster pour avoir accès au marché;
- **Saint-Paul**, 1833 et ferme en 1922, alors que cette activité commerciale est relocalisée au parc de l'Exposition provinciale;
- **Berthelot**, 1835 à 1965, incendié en 1962 et démoli en 1965;
- **Jacques-Cartier**, 1847, entre 1857 et 1866, l'architecte reconnu Charles Baillargé a érigé 2 halles dans le quartier St-Roch qui ont été démolies en 1912;
- **Champlain**, 1858, situé sur le site actuel de la Société des traversiers. C'était principalement pour desservir Lévis;
- **Montcalm**, 1877 situé au Carré d'Youville et démoli en 1931 pour faire place au Palais Montcalm;
- **Saint-Pierre**, 1888, situé dans la Municipalité de St-Sauveur. En plus, il y avait des rassemblements et des activités populaires comme la St-Jean-Baptiste et le Carnaval. Incendié en 1945, maintenant Centre Durocher;
- Finalement, le marché **Saint-Roch**. En 1910, la Ville de Québec achetait un terrain de la fabrique de la paroisse Saint-Roch pour installer un marché qui remplacerait le Marché Champlain et Jacques-Cartier. Il sera exploité jusqu'en 1977. Après de multiples déménagements, il est finalement remplacé en 1987 par le marché du Vieux-Port, lui-même sacrifié en 2019 au profit du Grand Marché d'ExpoCité.

Par cette démarche, je voulais vous démontrer (et à moi aussi) la difficulté de nos agriculteurs à vendre leurs produits car presque chaque maison de la Côte-de-Beaupré avait son jardin pour subvenir à ses besoins de base. Mais aussi, on avait besoin de sous pour d'autres besoins, donc il fallait se débrouiller et se rendre jusqu'à Québec.

C'est incroyable comme nos ancêtres (hommes et femmes) ont travaillé fort pour survivre et nous donner la qualité de vie que nous avons aujourd'hui.

Denise Laberge-Morasse

Références : Un texte de Jean-François Caron, historien, Société historique de Québec
www.journaldequebec.com/2021/07/04/photos-decouvrez-10-anciens-marches-publics-de-quebec

Organismes

Marguerite Blais et Alain Choquette au rendez-vous du Salon des aînés et futurs aînés!

L'Association Bénévole Côte-de-Beaupré est fière d'annoncer la tenue de la 3^e édition du Salon des aînés et futurs aînés de la Côte-de-Beaupré, qui se déroulera **le dimanche 25 octobre 2026**, de 9 h à 17 h 30.

Pour cette nouvelle édition, le Salon s'installe dans un lieu plus grand, **l'École secondaire du Mont-Sainte-Anne**, afin d'offrir une programmation encore plus riche. Près de **50 exposants**, plusieurs conférenciers et partenaires seront réunis autour de thématiques consacrées au mieux-être, à la qualité de vie et au vieillissement actif.

Cet événement est rendu possible grâce à de nombreux partenaires qui partagent la conviction de l'Association Bénévole Côte-de-Beaupré, soit qu'une communauté est plus forte lorsqu'elle prend soin des siens. L'organisme peut notamment compter sur l'appui de partenaires majeurs, soit **La Résidence Les Jardins de la Côte**, dont le président, **M. Jocelyn Boivin**, assure également la présidence d'honneur du Salon, ainsi que **la MRC de La Côte-de-Beaupré**.

Cette année, l'organisme aura le plaisir d'accueillir comme **invitée d'honneur et conférencière principale madame Marguerite Blais**, ancienne ministre responsable des aînés et des proches aidants, conférencière et auteure. Madame Blais se distingue par son engagement de longue date auprès des personnes aînées, sa proximité avec les citoyens et son leadership. Elle présentera la conférence « Comment voulons-nous vieillir au Québec? », qui abordera plusieurs enjeux d'actualité, notamment le vieillissement actif, les milieux de vie à repenser pour répondre aux besoins des aînés, l'isolement social ainsi que le respect et l'inclusion des personnes aînées.

Le Salon accueillera également le **Dr Stéphane Lemire**, interniste-gériatre, président-fondateur de la Fondation AGES et auteur de *Vieillir, c'est pas si pire!* Reconnu pour son approche de la gériatrie sociale, il sensibilise, à travers ses conférences, à l'importance d'agir tôt pour favoriser l'autonomie, prévenir la perte d'autonomie et mieux soutenir les personnes aînées, leurs proches et les communautés. Conférencier passionné et recherché, tant au Québec qu'à l'international, il viendra partager son expertise avec les visiteurs du Salon.

Le public aura également la chance de retrouver monsieur **Alain Choquette, magicien et illusionniste** reconnu du public québécois depuis plus de 35 ans. Présentement en tournée à travers le Québec avec son nouveau spectacle *Entre histoires et illusions*, ce maître de l'insaisissable et raconteur hors pair promet une expérience interactive unique.

SALON DES AÎNÉS et futurs aînés 2026

SOUS LA PRÉSIDENTIE D'HONNEUR DE
JOCELYN BOIVIN
Résidence Les Jardins de la Côte

DIMANCHE
25 octobre • 9 h

École secondaire du Mont-Sainte-Anne

CONFÉRENCES
EXPOSANTS
SPECTACLES
COCKTAIL

Invitée d'honneur et conférencière
Marguerite Blais

Spectacle de
Alain Choquette

Aussi, conférence en génome vocale de
Dr. Stéphane Lemire

Un lancement important pour la communauté

La MRC de La Côte-de-Beaupré et six municipalités de la région profiteront également de l'occasion pour procéder au lancement officiel de la Politique des familles et des aînés 2026-2030. Cette démarche vise à mettre en place des actions concrètes afin de favoriser le mieux-être, la participation et l'épanouissement des familles et des aînés dans notre communauté. Un engagement important pour bâtir une Côte-de-Beaupré où il fait bon vivre, grandir et vieillir.

Un rendez-vous pour toute la communauté

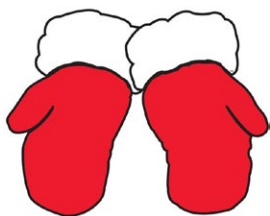
Le Salon des aînés et futurs aînés 2026 s'adresse à l'ensemble de la population : aînés, futurs aînés, proches aidants, familles, jeunes et toutes les personnes intéressées par les enjeux liés au vieillissement.

Rendez-vous le dimanche 25 octobre 2026,
de 9 h à 17 h 30, à l'École secondaire du Mont-Sainte-Anne,
située au 10975, boulevard Sainte-Anne, à Beaupré.

Pour plus d'informations :
581 984-5692 | collectif@maviesurlacote.com



La guignolée.
La Société de Saint-Vincent de Paul



Vous avez le pouvoir d'aider

INFO-DON

GUIGNOLÉE 2026

LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL
Conférence de L'Ange-Gardien

POUR AIDER NOS FAMILLES DÉMUNIES
DE L'ANGE-GARDIEN, 5 MOYENS DE DONNER :

GUIGNOLÉE SAMEDI LE **21 NOVEMBRE**,
collecte d'argent sur l'Avenue Royale, coins Casgrain et Christian
et sur du Tricentenaire, coins Casgrain et Dufournel
ou

PAR CHÈQUE au nom de
La St-Vincent-de-Paul de L'Ange-Gardien
S.V.P. l'acheminer au bureau municipal :
6355 avenue Royale, L'Ange-Gardien GOA 2K0
ou

EN LIGNE à www.jedonneenligne.org/ssvpq
DON À UNE CONFERENCE EN PARTICULIER
Sélectionner la Conférence de L'Ange-Gardien
ou

BOULES DE NOËL À 5\$ - 10\$ - 20\$
En vente au Dépanneur de L'Ange-Gardien
ou

TIRELIRES Identifiées St-Vincent-de-Paul de L'Ange-Gardien

**Les dons faits à La St-Vincent-de-Paul de L'Ange-Gardien
seront redistribués à des familles dans le besoin, résidant
à L'Ange-Gardien seulement.**

Pour une **DEMANDE D'AIDE ALIMENTAIRE** ou pour **DEVENIR
BÉNÉVOLE** lors de la Guignolée ou toute l'année : **418 822-1555**

MERCISSSS DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

L'équipe de la St-Vincent-de-Paul de L'Ange-Gardien

Prenez l'habitude PLUmobi)e

pour information et réservation :

plumobile.ca
418 827-8484

Développement
Côte-de-Beaupré
SOCIÉTÉ MÉRIDIENNE D'ENTREPRISES

MRC Côte-de-Beaupré

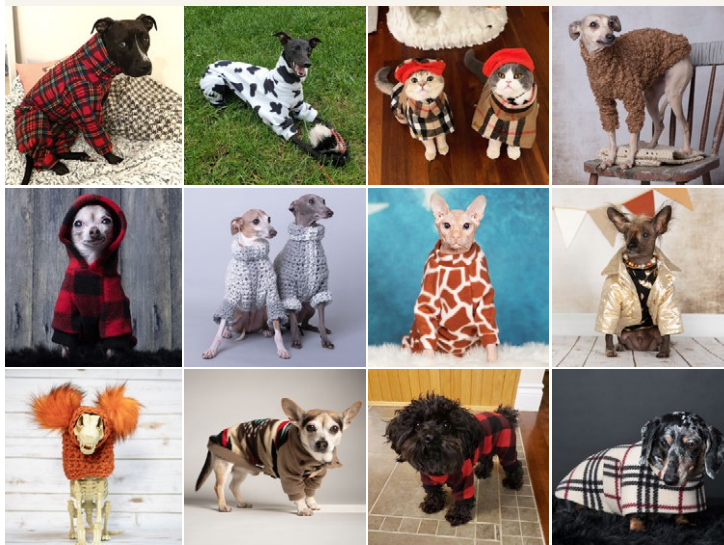
Desjardins

Hydro
Québec



L'AUTOMNE A DU CHIEN AVEC SHANTELL DESIGN

Des créations uniques,
confectionnées sur mesure pour le confort
et le style de votre compagnon.



Pour commander en ligne :
www.shantelldesign.com/shantell-design
L'Ange-Gardien - sur rendez-vous seulement
Livraison locale gratuite
418-806-8794



LOGEMENTS À LOUER (2½ - 3½ - 4½)

Résidence Certifiée pour personnes autonomes
de 65 ans et plus, exploitée dans un but non lucratif



CONTACTEZ-NOUS POUR UNE VISITE

418 822-2662

info@villalesmesanges.ca

 [villalesmesanges](https://www.facebook.com/villalesmesanges)

32, du Tricentenaire, L'Ange-Gardien (Québec) G0A 2K0
À 5 minutes des Chutes Montmorency
(incluant 2 repas, électricité, câble de base,
ascenseur, stationnement et buanderie gratuits,
sécurité et surveillance 24/24, 7 jours)

CENTRE DENTAIRE
LAVOIE 
- **ROY**

**LA RÉFÉRENCE POUR LES SOINS DENTAIRES
SUR LA CÔTE DE BEAUPRÉ**

Dans un environnement à la fine pointe de la technologie,
chaque patient est traité par une équipe dévouée,
professionnelle et respectueuse.

6140, boulevard Sainte-Anne, L'Ange-Gardien (Québec) G0A 2K0

info@cldr2025.com | T 418 406.1561

www.centredentairelavoieroy.com

BONNE NOUVELLE!

À compter du **20 février**,
nous serons **ouverts les**
vendredis de 8 h 30 à 15 h.

Notre équipe attentionnée
est heureuse **d'accueillir**
de nouveaux patients.



CALENDRIER MUNICIPAL ET DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

langegardien.qc.ca



OCTOBRE 2026

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12 Action de Grâce	13	14	15	16	17 Grande Marche Pierre Lavoie
18 Café-rencontre Église	19	20	21	22	23	24
25 Salon des aînés	26	27	28	29	30	31 Halloween

NOVEMBRE 2026

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15 Café-rencontre Église	16	17	18	19	20	21 La Guignolée
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE 2026

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13 Fête de Noël	14	15	16	17	18	19
20 Café-rencontre Église	21	22	23	24	25 Noël	26
27	28	29	30	31		



Déchets et
résidus alimentaires



Recyclage



Écocentre



Conseil municipal



Comité consultatif
d'urbanisme



Collecte feuilles et
résidus verts



Activités



Camp de jour



Piscine municipale

Centre communautaire de L'Ange-Gardien : 70, rue du Tricentenaire, L'Ange-Gardien
Parc Riverain Espace Fillion : 6300, boulevard Sainte-Anne, L'Ange-Gardien
Sauf avis contraire, les activités se dérouleront au centre communautaire de L'Ange-Gardien.